

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020  
CONVOCATION DU 29 JUIN 2020

Le 03 juillet 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

**PRÉSENTS :**

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme SINIARSKI à M ROCHE  
Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX  
M LAGANGA à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : Madame DELTOUR Julie

**DÉLIBÉRATION N°27/2020**

**Vote de la subvention pour le CCAS de Cappelle-en-Pévèle pour 2020.**

Monsieur le Maire propose à ses collègues d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention annuelle de 13 000 € euros.

M DESPREZ explique l'évolution de la subvention depuis plusieurs années.

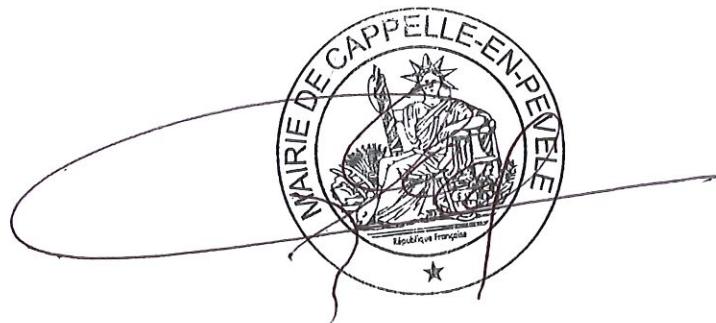
Dans la mesure où des besoins supplémentaires feraient jour, cette subvention pourrait être révisable dans l'année.

Cette dépense sera reprise au Budget Primitif 2020 de la commune à l'article de fonctionnement 657362 et figure en recettes de fonctionnement dans le budget primitif 2020 du CCAS à l' article 7474.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (19 voix pour) l'attribution de la subvention de 13 000 € pour le Centre Communal d'Action Sociale de Cappelle-en-Pévèle.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



**DATE DE PUBLICATION : 06/07/2020**

**DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 06/07/2020**